# Habitat adaptable

## Le logement universel: une utopie?

### Objectifs

Le LOGEMENT UNIVERSEL n'est sans doute encore qu'une utopie. Mais la réalité doit évoluer dans cette direction et ce qui n'est aujourd'hui qu'un rêve peut être la réalité de demain.

L'habitat du futur ne devra plus faire de distinction entre jeunes et vieux, entre malades et bien-portants, il ne connaîtra plus de handicapés, mais seulement des êtres humains. Des hommes qui vivent dans cet habitat et qui y vivent conformément à leurs besoins réels.

Le but du Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés est de montrer aux investisseurs et aux architectes, ainsi qu'aux utilisateurs, qu'un habitat normal, mais ADAPTABLE et transformable, peut satisfaire aux besoins d'un plus grand nombre de gens (sans être plus cher pour autant).

Les bénéficiaires n'en seraient pas seulement les handicapés, dont le nombre augmente et qui pourraient alors se débrouiller seuls, mais aussi les personnes âgées, toujours plus nombreuses et qui garderaient ainsi leur autonomie malgré les difficultés de la vieillesse.

Les multiples institutions de sécurité sociale et de prévoyance en bénéficieraient elles aussi: les assurances sociales auraient moins de frais de soins et d'infrastructure (SPITEX: prise en charge à domicile). Quant à la prévoyance professionnelle, elle remplirait son mandat de manière complète si elle veillait aussi à l'ADAPTABILITE de l'habitat lors de ses investissements dans l'immobilier. Ce ne seraient plus seulement les rentes qui seraient assurées, mais aussi la qualité d'habitat des retraités.

Qu'on ne se méprenne pas sur nos intentions: nous ne demandons pas d'appartements spéciaux pour les handicapés. Au contraire, selon nous chacun doit pouvoir habiter partout. Il est essentiel d'établir dès le début la distinction entre logement ADAPTABLE et logement ADAPTE. Ce dernier est coupé sur mesure aux besoins de ses occupants: il aura donc une cuisine aménagée de telle sorte qu'une personne handicapée puisse y travailler en chaise roulante et ne rencontre pas d'obstacle insurmontable pour accomplir ses tâches domestiques et familiales. En revanche, le logement ADAPTABLE constitue le point de départ permettant un aménagement adéquat sans interventions ultérieures importantes. C'est cette conception qui devrait prévaloir, quelque soit l'utilisateur immédiat ou futur.

### Diversité des transformations suivant les cas

L'habitat adaptable doit pouvoir convenir à toutes les situations: celles d'un jeune couple où tous deux exercent une activité professionnelle, de familles ayant un enfant handicapé ou vivant avec une personne âgée, d'un couple dont l'un des partenaires est invalide mais pratique un sport, sans oublier les logements communautaires de toute sorte: tous sont en droit de trouver un habitat qui leur convienne.

L'habitat adaptable doit pouvoir être transformé facilement: le couple cité plus haut vieillit à son tour, ou bien l'un des deux peut avoir un handicap (et gagner moins) ou se voir obligé de travailler à domicile pour raisons de santé, à moins que l'épouse ne doive prendre chez elle son père devenu veuf... Dans tous ces cas, et la liste n'en est pas exhaustive, il doit être possible d'aménager l'appartement en conséquence. On peut aussi mentionner les inutiles restrictions apportées au choix d'un appartement lorsqu'il faut déménager!

En un mot, l'habitat et son environnement doivent permettre les transformations nécessaires sans difficultés superflues, parce qu'ils ont été conçus et construits en prévision justement de l'éventualité de telles transformations.

### Et le prix?

Il y a lieu de se méfier des affirmations simplistes: "les logements adaptables reviennent plus cher" ou, au contraire: "construire adaptable ne coûte pas davantage". Une analyse plus fine s'impose.

Le Centre suisse considère toutefois que compte tenu des techniques actuelles, les exigences minimales attachées à la construction d'appartements adaptables n'entraînent généralement pas de coûts supplémentaires.
Afin de concrétiser ces considérations un peu abstraites, nous donnerons des exemples précis chaque fois que l'occasion s'en présentera: des modèles de logements adaptables qui ne coûtent pas un sou de plus, ou d'autres, dont l'adaptabilité est fonction de simples modifications de peu d'importance.

EXEMPLE 1:
SALLE DE BAIN ET WC SEPARES MAIS CONTIGUS

EXEMPLE 2:
WC SEPARE, A COTE D'UN CAGIBI

non adaptable

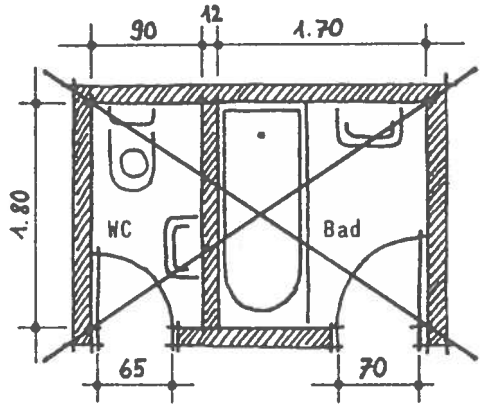


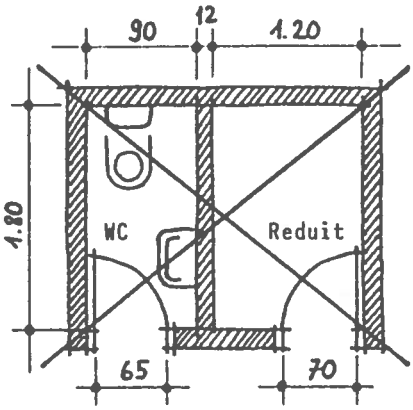


non adaptable

adaptable paroi sans inst.sanitaire démontable, largeur des portes 80cm min.

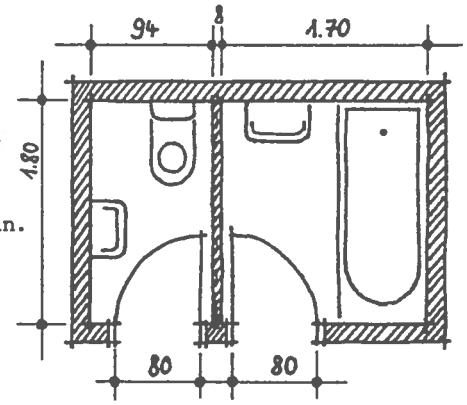


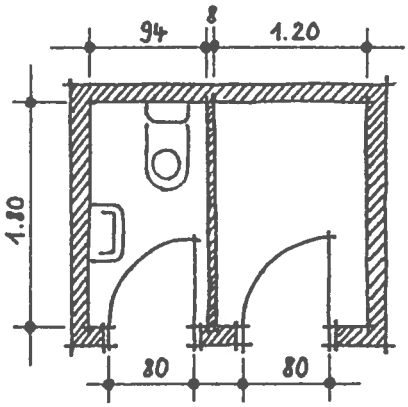


adaptable paroi sans inst.sanitaire démontable, largeur des portes 80cm min.

Aménagement pour utilis. de faut.roul.: enlever la paroi, changer sens d'ouverture d'une porte, évent. condamner l'autre

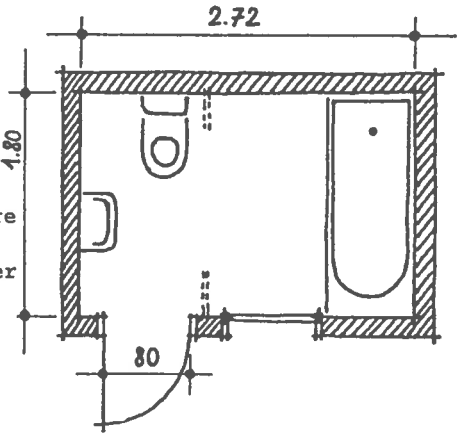


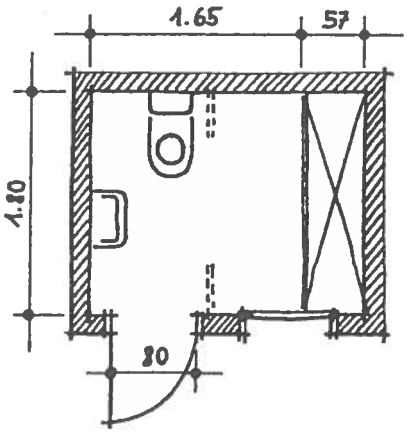


Aménagement pour utilis. de faut.roul.: enlever la paroi, changer sens d'ouverture d'une porte, volume disponible pour un placard.

Dialogue: à nos lecteurs de jouer

Pourquoi redécouvrir ce qui existe déjà? Certains de nos lecteurs connaissent sûrement des "trucs" ou des solutions astucieuses à tel ou tel problème. Nous serions heureux qu'il nous soit permis de les publier dans un prochain bulletin afin de les faire connaître à un cercle plus large de personnes. Veuillez adresser vos suggestions au Cercle suisse pour la construction adaptée aux handicapés, Neugasse 136, 8005 Zurich
Tél. 01/44 54 44.

Schweizerische
Fachstelle
für
behindertengerechtes
Bauen

Centre suisse
pour
la construction
adaptée
aux handicapés

Centro svizzero
per
la costruzione
adatta
agli andicappati

# Bulletin d'information

No 14-89 avril 1989

Avant - propos ..... 2
Habitat adaptable ..... 3
Relations publiques ..... 5
Indications techniques ..... 7
Législation cantonale ..... 10
Services régionaux de consultation ..... 11
Nouvelles d'autres pays ..... 12
..... en bref ..... 15